



Rupture conventionnelle du cdi ou licenciement économique

Par **chris84**, le **09/04/2009** à **15:13**

Bonjour, rnrnActuellement en congé parental jusqu'au 4 juin 2009, mon entreprise envisage un plan social qui touche une centaine de salariés. Le DRH me propose soit une rupture de contrat conventionnelle de mon CDI soit de m'intégrer dans le plan social. rnrnJe suis salariée depuis 1997 et en congé parental depuis 6 ans (pris pour mes 2 derniers); par conséquent je voulais savoir quelle est la meilleure alternative pour moi car cette proposition de choix me surprend.rnrnmerci pour vos réponses rncordialement